



Conférence de presse du 27 mai 2021 09h15

La crise frappe deux fois plus fort les personnes en situation de pauvreté : une alliance soumet ses revendications pour la lutte contre la pauvreté

Discours de Ada Marra Conseillère nationale (PS/VD)

**** Seules les paroles prononcées font foi ****

La pauvreté et les politiques : un phénomène maltraité

En 2019, 8,7% de la population vivaient dans la pauvreté et 12,2% peinaient à joindre les deux bouts. Ces chiffres ne prennent pas en compte l'impact du Covid-19¹. Nous ne le savons que trop bien, la crise du coronavirus n'a fait qu'exacerber la situation de précarités de bien des personnes dans notre pays. Pourtant la pauvreté est un thème qui a été longtemps tabou en Suisse puisque les autorités ne la reconnaissent officiellement qu'en 2010 dans un rapport dédié.

Nous avons eu beaucoup de peine à reconnaître une autre Suisse, loin de l'image de richesse partagée par toutes et tous ses habitants. Ainsi, il a fallu attendre l'année dernière, 2020, pour qu'enfin, après plusieurs refus, les deux chambres au Parlement donnent mandat au Conseil Fédéral de mettre sur pied un monitoring sur la pauvreté. C'est pourtant une évidence car comment combattre un phénomène si on ne le connaît pas.... Si le rapport de 2010 relevait quelques causes (niveau de formation, structure familiale, etc) pas un mot sur les bas salaires par exemple. Ce qui est étonnant lorsque l'on connaît les chiffres des travailleurs pauvres dans notre pays.²

L'alliance ce matin va mettre un focus sur 3 axes : la dignité (aide sociale), la formation comme moyen de lutte et le travail social.

Permettez-moi de m'attarder sur l'aide sociale, qui est en quelque sorte le dernier filet auquel une personne dans le besoin a droit. Je dis bien a DROIT. En effet, celle-ci est trop souvent perçue comme une assistance alors que cela devrait être une assurance. Pourtant, on estime (au moins) à plus de 30% les gens qui renoncent à la réclamer et qui y auraient droit. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène :

- Avec les révisions de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), les personnes au bénéfice d'un permis B ou C verraient leur permis annulé

¹ Chiffres 2019, OFS

² 155'000 en 2019, chiffres OFS



en cas d'aide sociale prolongée. Cela a évidemment un effet dissuasif avec des conséquences graves : une précarisation encore plus grande pour ces personnes (endettements, surendettements, etc...)

- Les réserves consenties, beaucoup trop petites (!) pour y avoir droit sont à mon sens un facteur de paupérisation et de renoncement. Chaque canton peut adapter le montant des réserves consenties. Pourtant pourquoi attendre que la situation de la personne se dégrade fortement pour pouvoir obtenir cette aide ? Une aide financière avant la catastrophe aiderait bien plus les personnes concernées et éviterait là aussi la spirale de l'endettement et surendettement
- Le remboursement dans certains cas de cette aide
- La stigmatisation sociétale ou politique des personnes ayant droit à l'aide sociale est évidemment un autre paramètre. Les discours sur les abus et la soi-disant fainéantise des personnes concernées est évidemment dissuasive !

Malheureusement ce discours a de vraies incidences puisque plusieurs cantons prévoient des baisses sur le montant du forfait d'entretien. Heureusement ces cantons sont contredits parfois par le peuple comme à Berne en 2019. Ou alors par les tribunaux qui n'acceptent pas la différenciation des montants dans un même canton en fonction du statut des personnes concernées (2021).

De manière générale, la pression sur cette aide doit cesser, c'est pourquoi les revendications formulées ce matin sont un contre-poids important, car portées par les personnes concernées et de nombreuses associations.

Pour conclure j'aimerais dire que les autorités ne doivent pas tomber dans les mauvais calculs : économiser sur les aides est contre-productif et absurde. Et s'il faut tout faire pour que les personnes ne se retrouvent pas dans une situation où elles doivent avoir recours à l'aide sociale, alors il faut investir. Nous allons parler formation ce matin. Permettez-moi de souligner ce qu'a fait mon canton d'origine, Vaud. Elle a décidé que les jeunes sans formation se retrouvant à l'aide sociale « changeraient de filière » et seraient mis dans la filière formation (révision des normes sur les bourses d'études). Et cela fonctionne.

Il faut que la Confédération fasse des recommandations à partir de comportements vertueux des cantons. Et qu'elle cesse de faire l'autruche sur le phénomène et les mesures à prendre pour lutter contre la paupérisation d'une partie pas si petite de sa population, et ce, au nom de la cohésion sociale.